

Merinov reçoit 100 000 \$ pour un projet de développement durable

Gaspé, le 3 mai 2018 – Merinov reçoit 100 000 \$ du Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques pour la mise en œuvre d'un projet pilote de maillage industriel et d'économie circulaire qui propose aux usines de transformation de produits marins du Québec de nouvelles avenues de valorisation pour leurs coproduits. Cette initiative a été rendue possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.

Se déroulant sur deux ans, les activités de recherche visent, entre autres, à dresser le portrait des coproduits des entreprises du secteur qui se concentrent principalement dans cinq régions : la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, Québec et Montréal.

S'appuyant sur la plateforme développée par le Centre de transfert technologique en écologie industrielle, ce projet a aussi pour but d'instaurer un système de mise en relation entre les transformateurs de produits marins, qui doivent disposer de leurs coproduits et des utilisateurs potentiels de ces mêmes résidus. Ainsi, au lieu d'être enfouies, des tonnes de matières pourront servir d'intrants à d'autres productions.

Citations

« La grande majorité de nos matières résiduelles ont un immense potentiel et ne demandent qu'à être valorisées au lieu d'être simplement enfouies. On doit se rappeler que le résidu de l'un peut être la ressource de l'autre et que l'économie circulaire que ce maillage engendre est non seulement bénéfique pour les entreprises qu'il implique, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité. La clef du succès ici est la mise en relation des différents intervenants, et c'est exactement ce à quoi servira le projet de Merinov. Ce projet est un bel exemple d'initiative qui nous permettra de léguer aux générations futures une vision d'une société sans gaspillage », a déclaré M^{me} Isabelle Melançon, ministre Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

« Le succès de cette initiative qui s'inspire de l'économie circulaire repose en grande partie sur un système de maillage entre les producteurs et différentes entreprises intéressées à la réutilisation de coproduits halieutiques, ce que Merinov a clairement réussi à concrétiser autour de cette idée. Aussi, le caractère novateur de la démarche servira, à coup sûr, de modèle inspirant pour les autres secteurs industriels québécois souhaitant dynamiser la mobilisation en matière de lutte contre les changements climatiques », a souligné M. Nicolas Girard, directeur général du FAQDD.

« Ce projet d'innovation circulaire permettra de faciliter la gestion et la valorisation des coproduits des entreprises de transformation qui devront en outre se conformer aux nouvelles normes de gestion des matières résiduelles qui interdiront l'enfouissement de matières périssables d'ici 2020 », a indiqué M. David Courtemanche, directeur général de Merinov.

À propos du Fonds vert

Rappelons que 100 % des revenus générés par les ventes aux enchères du marché du carbone sont versés au Fonds vert pour la mise en œuvre des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Ces dernières visent à réduire les émissions de GES et à améliorer la capacité d'adaptation de la société québécoise aux impacts des changements climatiques. Jusqu'à maintenant, le marché du carbone a généré des revenus de plus de 2,2 milliards de dollars pour le Québec, qui servent à soutenir les entreprises, les municipalités, les institutions et les citoyens québécois dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone.

- 30 -

Information :

Marie-Ève Murray, conseillère en communication

Merinov

1 844 368-6371, poste 1605

marie-eve.murray@merinov.ca

www.merinov.ca



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec

Fondsvert Québec